

- **Commission « Affaires scolaires et périscolaires »** : une réunion sera programmée début octobre afin de faire le point sur la rentrée.
- **Commission « Communication »** : le premier journal d'informations « Fil Infos » a été distribué à tous les administrés début août. Une réunion aura lieu mi-septembre pour préparer la prochaine lettre qui devrait paraître en novembre.

Mme Karine SADOR fait le point sur les commissions suivantes :

- **Commission « Cimetière »** : une réunion s'est tenue sur place.
- **Commission « Finances »** : un document retraçant les grandes lignes d'un budget a été mis sur le site « Trello ». Une réunion est fixée le 13 octobre afin de faire le point sur le budget de l'année en cours.
- **Commission « Affaires sociales »** : un rendez-vous sera pris avec une assistante sociale de la Maison du Département afin qu'elle communique sur les différentes demandes et démarches d'aide sociale.

4- Incivilités constatées sur la commune :

Monsieur le Maire indique au Conseil que le nombre, la fréquence et la récurrence des actes d'incivilité constatés sur la commune durant l'été sont devenus une problématique. Le coût pour la collectivité et donc pour les contribuables est loin d'être négligeable. Outre, les frais de réparation ou de remplacement (tuiles cassées et feu au lavoir du Maillet, destruction ou disparition de panneaux, tuiles cassées à la salle des fêtes), il faut intégrer le temps consacré par les agents municipaux à la remise en état ou au nettoyage.

Nous nous permettons de rappeler aux parents leurs rôles et obligations envers des enfants mineurs dont quelques-uns profitent de leur absence pour s'adonner à des incivilités (dangers à vélo, dégradations, jets de pierres sur bâtiments). Les « auteurs des dégradations » sont repérés, leurs parents sont responsables des dommages causés. Dans le cadre de l'exercice de l'autorité parentale ils doivent veiller à la santé, à la moralité et à la sécurité de leurs enfants pour mieux assurer leur éducation.

5 – Rentrée scolaire :

La rentrée scolaire a eu lieu le 1^{er} septembre 2020. Cette rentrée est particulière puisqu'elle suit une année scolaire fortement perturbée par la pandémie de COVID19 et les mesures de confinement. Afin de garantir la protection des élèves et des personnels, la rentrée est assurée dans le respect des règles sanitaires.

Au vu du nombre d'enfants inscrits au restaurant scolaire, il a été décidé de mettre en place 2 services pour cette année.

Il est rappelé que des incivilités et le stationnement gênant engendrent des problèmes de sécurité et mettent en danger les enfants. Il est demandé aux parents d'utiliser les places de stationnement situées à proximité (parking le verger, place Thomas Descôtes). Des contrôles de gendarmerie auront lieu régulièrement.

Piscine Intercommunale : Cette année encore, les élèves des classes de CP et CE1 vont se rendre au Nautile du 7/12/2020 au 19/03/2021. Le transport est pris en charge par la commune.

6- URBANISME :

Permis de construire :

- BRANDES Maxime/DUCHARNE Sonia : Route de Régny, lotissement « Les Jardins de la Balme » Lot n°6 : construction d'une maison individuelle
- STIEVENARD Jérémy/PROTON Elodie (modificatif) : Route du Manoir : modification ouvertures en façade ouest et installation d'un groupe extérieur en façade nord

- KUS Jean-Michel et Jocelyne : 2475, Route du Bois du Chêne : agrandissement maison d'habitation

Déclarations préalables :

- TALAMINI Christian : 147, Montée de la distillerie : auvent au-dessus porte de garage
- GREGHI Mathieu : 280, Route de de Corsel : création d'un enrochement paysager
- LANDECKER Philippe : 60, Impasse du Maillet : construction d'un local de stockage
- GOUTHARD Jérôme : 120, Impasse des Noyers : Réfection de la toiture
- KHATAL Abdel Hakim : 689, Route de Chazier : Réfection de la toiture de la véranda
- CAMPMAS Charles : 36, Impasse des Lilas : Pose d'une fenêtre de toit
- CHAPEL Vincent : 256, Route du Prenet : Construction d'une piscine
- POLLART Hervé : 109, Montée St Claude : création d'un mur de séparation
- BONNEAU Xavier : 311, Rue Mont Saint Guibert : remplacement d'une porte de garage

Les demandes de permis de construire, et les déclarations préalables exigibles à la taxe d'aménagement, ont été transmises à l'agglomération de Villefranche (CAVBS) pour instruction.

7- Informations diverses :

7-1 : Déclaration intention aliéner :

Monsieur le Maire informe l'assemblée d'une déclaration d'intention d'aliéner transmise et instruite par la CAVBS. Il s'agit du bien appartenant à :

*Madame BERGER Nadine situé 468, Rue Mont Saint Guibert

Monsieur Robert ARNAUD-COFFIN prend la parole et demande réflexion sur la possibilité de préempter ou non. Contact sera pris avec l'agglomération pour savoir où en est l'instruction.

7-2 : Comité Secours Populaire Villefranche s/s : Monsieur le Maire donne lecture du courrier de remerciement suite à la subvention accordée par la commune. Un rapport moral et financier est joint à celui-ci.

7-3 : Groupement de Gendarmerie du Rhône : Un flyer présentant l'action quotidienne de la gendarmerie est joint aux remerciements de soutien.

7-4 : Union Départementale et Métropolitaine des Sapeurs Pompiers du Rhône et Lyon : un courrier dénonçant les agressions récurrentes que subissent les sapeurs pompiers est porté à connaissance du Conseil et demandent le soutien des élus.

7-5 : AMASIE (Aide, Maintien et Soins à domicile de Villefranche s/s) : Le Conseil d'administration, auquel a été convié Mme ECHALLIER Christiane, s'est déroulé le 4/09/2020. La prochaine assemblée générale de l'association est prévue le 24 septembre 2020 : Mme Karine SADOR participera à cette réunion et accepte d'être membre du CA en remplacement de Mme ECHALLIER.

7-6 : Organisation de manifestations : Monsieur le Maire donne lecture de la demande de l'association Assmat'ybulles souhaitant organiser sa traditionnelle bourse aux jouets. La Préfecture les informe que cette demande relève de la seule compétence de l'autorité municipale. C'est pourquoi, l'organisation des prochaines manifestations de la commune (Bourse aux jouets, Choucroute, Moules-Frites et concours de coinche), qui se déroulent dans la salle des fêtes, est soumis au vote. Après en avoir délibéré, par 9 voix pour, 4 abstentions, le Conseil Municipal accepte que ces manifestations soient organisées. Les organisateurs sont responsables et doivent respecter les mesures sanitaires en vigueur.

7-7 : Courriers divers :

- Mesdames SOULIE « Route des pierres dorées » : une proposition de bornage, entre les 2 limites de propriétés leur a été soumise, cette dernière a été refusée.

- M & Mme DUMOULIN du Soly remercient le Conseil pour la pose du panneau « Interdit sauf riverains » et suggèrent que la route du poulaillon soit mise en sens unique. Ils demandent également que soit installée une glissière de sécurité. Le conseil municipal ne donne pas suite à ces demandes.

- M & Mme MAINAND « Impasse du Duchamp » : suite aux travaux de voirie réalisés par l'agglomération (CAVBS) se plaignent de problème d'infiltration. Ce litige est du ressort de la CAVBS puisque les travaux de voirie sont de leur compétence.

- Mme PRONIER « Route de la Varenne » : adresse un courrier aux membres de la commission « Environnement » suite à la vidange du lavoir du Maillet qui contient des grenouilles.

- Mme RABUT « Route de Lacenas » : se plaint de la vitesse excessive des véhicules.

Le Conseil municipal va prendre contact avec le département pour étudier les possibilités de réduire la vitesse ou sécuriser différents endroits de la commune.

- Groupe EDF : information est donnée à propos des clients en situation d'impayés. A partir du 01/09/2020, ils pourront faire l'objet de réduction de puissance ou de coupure d'électricité.

- ENEDIS, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité nous communique les données relatives au réseau électrique de la commune, soit : 18km de basse tension dont 30% en souterrain, 88km de moyenne tension dont 4% en souterrain, 495 compteurs Linky installés et 626 clients raccordés.

- Arrêt de bus « Le Chervet » : après maintes démarches l'arrêt de bus qui avait été supprimé a été réinstallé et surtout matérialisé.

- Demande d'emplacement sur la place Thomas Descôtes : Accord du Conseil est donné à M. Jean-Jacques PORTIER, Tapissier réparateur de meubles pour s'installer le 21/10 de 9h à 12h.

- ANEV « Les élus de la Vigne et du Vin » adresse un courrier de remerciement pour le soutien accordé à la filière vin et eaux de vie.

- M. Robert ARNAUD-COFFIN demande que soit programmée une visite des bâtiments. Il soulève le problème du manque d'entretien des bâtiments gérés par ALLIADE. M. Rémi AURION lui indique qu'une rencontre est prévue jeudi 17/09 pour aborder la gestion des résidences.

- Un diaporama de travaux réalisés cet été ainsi que d'autres à prévoir a été projeté :

*Cour d'école côté sud : mise en place de pelouse synthétique et peinture du petit train

*Route du Poulaillon : pose de bordures et panneaux

*Réfection des lavoirs du Maillet (remplacement tuiles cassées) et du Bourg (réparation de la poutre)

La séance est levée à 23h10

PROCHAINES REUNIONS :

MARDI 6 OCTOBRE, MARDI 10 NOVEMBRE ET MARDI 15 DECEMBRE
A 19H30

